

REGLEMENT DU JEU CONCOURS AVEC OBLIGATION D'ACHAT

«Ticket d'Or»

ARTICLE 1. SOCIETE ORGANISATRICE

BMW France, société anonyme au capital de 2.805.000 euros, dont le siège social est sis 5 rue des Hérons, 78180 Montigny-le-Bretonneux, identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 722 000 965 (ci-après dénommée la « Société Organisatrice ») organise un jeu gratuit, avec obligation d'achat et sans obligation de participation, exclusivement réservé à sa clientèle, dénommé « Ticket d'Or» (ci-après dénommé le « Jeu ») et accessible dans les Concessions BMW et Partenaires MINI participants (ci-après les « Points de vente »).

Le Jeu se déroule du 1er juin 2025 au 31 août 2025 inclus.

Les conditions et modalités de participation au Jeu sont définies au présent règlement.

ARTICLE 2. ANNONCE DU JEU

Le Jeu sera annoncé :

- par emails ;
- sur certains réseaux sociaux de la Société Organisatrice ;
- par notifications sur les applications MINI App, et My BMW App ;
- sur des brochures et flyers disponibles en Points de vente et ;
- sur le site www.bmw.fr ainsi que www.mini.fr.

ARTICLE 3. CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

3.1 Conditions du Jeu

Le Jeu est ouvert à toute personne physique majeure et capable au date de démarrage du jeu, domiciliée en France métropolitaine (Corse et principauté de Monaco incluses), dans la limite d'une seule participation par facture nominative et par jour. La participation au Jeu est strictement personnelle et ne peut faire l'objet d'une cession gratuite ou à titre onéreux.

La participation au Jeu s'effectue exclusivement chez les concessionnaires BMW et Partenaires MINI participants listés en **ANNEXE 1** à l'exclusion de toute autre modalité de participation.

Les informations et coordonnées fournies par le participant dans le cadre de sa participation au Jeu doivent être valides et sincères, sous peine d'invalidation immédiate de sa participation au Jeu et, le cas échéant, de perte de la qualité de gagnant. Chaque participant au Jeu autorise toutes vérifications légales concernant son identité et ses coordonnées. Toute indication d'identité ou d'adresse incomplète, fautive, usurpée et/ou erronée entraînera

l'invalidation immédiate de la participation de son auteur au Jeu et, le cas échéant, de perte de la qualité de gagnant.

Il est strictement interdit de modifier ou de tenter de modifier, par quelque procédé que ce soit, les dispositifs de participation au Jeu.

Toute participation faite sous une autre forme que celle prévue au présent règlement, incomplète, irrégulière ou non conforme aux dispositions du présent règlement, entraînera l'invalidation immédiate de la participation de son auteur et, le cas échéant, de perte de la qualité de gagnant.

Les participants autorisent, s'ils deviennent gagnants, la publication de leurs nom, prénom adresse, numéro de téléphone et adresse e-mail.

Les gagnants autorisent également l'organisatrice, sans qu'aucune indemnisation de quelque nature que ce soit ne puisse leur être due, à exploiter à des fins publicitaires ou promotionnelles en rapport avec le présent jeu concours, leurs nom, prénom, adresse, n° de téléphone et adresse e-mail et éventuellement images selon le ou les supports médiatiques qu'elle pourrait choisir.

3.2 Exclusions

Sont expressément exclus du Jeu, les personnes ne répondant pas aux conditions visées à l'article 3.1 du présent règlement ainsi que les membres du personnel de la Société organisatrice, des Points de vente, des sociétés appartenant au groupe de la Société Organisatrice ainsi que les membres, ascendants ou descendants, en ligne directe de leurs familles respectives. Cette exclusion concerne également les membres du personnel de tout prestataire de la Société Organisatrice impliqués dans l'organisation du Jeu, ainsi que les membres, ascendants ou descendants, en ligne directe de leurs familles respectives et, de manière générale, toute personne ayant participé directement ou indirectement à la conception, à l'organisation, à la réalisation ou à la gestion du Jeu ainsi que les membres, ascendants ou descendants, en ligne directe de leurs familles respectives.

La société organisatrice se réserve le droit de demander à tout participant de justifier des conditions ci-dessus exposées. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier de son lot.

ARTICLE 4. DEROULEMENT DU JEU

Chaque participant remplissant les conditions visées à l'article 3 ci-dessus pourra valablement participer au Jeu.

Pour que sa participation soit prise en compte, chaque participant devra :

1. Acheter un ou plusieurs Accessoires de la gamme d'Accessoires d'Origine, articles Lifestyle et de Roues Complètes BMW et/ou MINI, d'une valeur minimum de cent (100)€ TTC hors frais de main d'œuvre et avant remise déduite, durant la période du Jeu.
2. Le Point de vente proposera au participant un ticket. Le participant devra choisir un ticket de la marque BMW ou MINI. L'identification du participant et la vérification de sa facture d'achat nominative seront obligatoires pour la remise par les Points de vente du ticket.
3. Le participant devra gratter son ticket pour découvrir sa dotation conformément à l'article 6 du présent règlement.

ARTICLE 5. DESIGNATION DES GAGNANTS

Le(s) gagnant(s) du Jeu ser(ont) désigné(s) par instant gagnant. Le résultat du Jeu sera immédiat. Le participant verra qu'il a gagné en grattant sur la zone de grattage de son ticket.

- Si le participant a gagné le lot 1, il sera indiqué, selon la marque inscrite sur le ticket : « 400€ TTC OFFERTS SUR LES ACCESSOIRES ET LIFESTYLE [BMW/MINI]»
- Si le participant a gagné le lot 2, il sera indiqué sur le ticket, selon la marque inscrite sur le ticket : « 20% DE REMISE SUR LES FONCTIONS À LA DEMANDE CONNECTED DRIVE GRÂCE AU CODE : (code de remise unique) »
- Si le participant a gagné le lot 3, il sera indiqué sur le ticket, selon la marque inscrite sur le ticket : « 10% DE REMISE SUR LES FONCTIONS À LA DEMANDE CONNECTED DRIVE GRÂCE AU CODE : (code de remise unique) »

ARTICLE 6. ATTRIBUTION DES DOTATIONS

6.1 Dotations mises en jeu

Les participants pourront remporter un des lots suivants :

- Lot 1 : quatre-cent (400)€ offerts pour l'achat d'Accessoires d'Origine et/ou de produits Lifestyle selon la marque inscrite sur le ticket, sous réserve de disponibilité dans le Point de vente et hors promotion en cours.
- Lot 2 : vingt (20)% de remise sur l'achat de fonctions à la demande ConnectedDrive selon la marque inscrite sur le ticket grâce à un code de remise unique.
- Lot 3 : dix (10)% de remise sur l'achat de fonctions à la demande ConnectedDrive selon la marque inscrite sur le ticket grâce à un code de remise unique.

Les lots ne pourront en aucun cas donner lieu à un échange, un remplacement ou une attribution de leur contrevaletur monétaire ni à aucune contestation.

Les lots seront répartis dans les Points de vente de manière aléatoire, sous contrôle d'un huissier de justice et selon les dotations suivantes :

- Dix (10) lots 1 dont :
 - Cinq (5) lots 1 pour l'achat d'Accessoires d'Origine et/ou de produits Lifestyle BMW
 - Cinq (5) lots 1 pour l'achat d'Accessoires d'Origine et/ou de produits Lifestyle MINI
- Vingt-neuf mille sept cent huit (29 708) lots 2 dont :
 - Vingt-deux mille sept cent quarante-neuf (22 749) lots 2 pour l'achat de fonctions à la demande BMW ConnectedDrive
 - Six mille neuf cent cinquante-neuf (6 959) lots 2 pour l'achat de fonctions à la demande MINI Connected
- Cent dix-huit mille huit cent trente-deux (118 832) lots 3 dont :

- Quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-seize (90 996) lots 3 pour l'achat de fonctions à la demande BMW ConnectedDrive
- Vingt-sept mille huit cent trente-six (27 836) lots 3 pour l'achat de fonctions à la demande MINI Connected

6.2 Remise des dotations

Pour bénéficier du lot 1, le gagnant devra se rendre dans le Point de vente de son choix avec son ticket gagnant, ainsi que sa facture nominative correspondante pour tout achat ou toute commande jusqu'au 30 septembre 2025 inclus.

Pour bénéficier des lots 2 et 3, le gagnant devra jusqu'au 30 septembre 2025 inclus :

- (1) Se rendre sur Le Store BMW ConnectedDrive ou Le Store MINI Connected selon la marque inscrite sur le ticket,
- (2) Se créer un compte ou se connecter à son compte MyBMW ou MINI,
- (3) Sélectionner l(es) article(s) souhaité(s) au panier,
- (4) Accédez au panier et appuyer sur « PASSER COMMANDE »,
- (5) Valider l'acceptation des Conditions Générales de Vente,
- (6) Ajouter et confirmer le moyen de paiement,
- (7) Insérer le code de remise unique reçu sur le ticket dans la case « code coupon », puis cliquer sur « Ajouter ». Le panier sera alors mis à jour avec le nouveau tarif,
- (8) Confirmer la commande.

ARTICLE 7. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les participants au Jeu sont informés que toutes les informations renseignées dans leur bulletin de participation par la Société Organisatrice ou toute société mandatée par elle en ce sens sont susceptibles de faire l'objet de traitements automatisés. Ces données sont destinées à BMW France ainsi qu'aux membres de son réseau de concessionnaires à des fins de prospection commerciale, sous réserve du consentement de chacun des participants lors de leur participation au Jeu.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et Liberté », modifiée par la loi du 6 août 2004, chaque Participant dispose d'un droit d'accès direct, de rectification et de suppression des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement de ces données pour des motifs légitimes. Ce droit peut être exercé sur simple demande à l'adresse suivante :

BMW France

Jeu-concours « **Ticket d'Or** »

Centre d'Interactions Clients

B.P. 86 - 67016

Strasbourg Cedex

ARTICLE 8. LIMITATION DE RESPONSABILITE

La Société Organisatrice ne saurait en aucun cas encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, cas fortuit ou d'évènements indépendants de sa volonté, elle était amenée à annuler, écourter, prolonger ou reporter le Jeu, ou à en modifier les conditions à tout moment, sans préavis.

La Société Organisatrice en avisera les participants par emails ;

- sur certains réseaux sociaux de la Société Organisatrice ;
- par notifications sur les applications MINI App, et My BMW App ;
- sur des brochures et flyers disponibles en Points de vente et ;

sur le site www.bmw.fr ainsi que www.mini.fr

Par ailleurs, la Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable en cas de perte ou de vol par le participant des tickets à gratter, en cas de problème lié à l'acheminement des dotations par voie postale et extérieur à volonté de la Société Organisatrice.

Les lots seront remis aux gagnants sous leur seule responsabilité et sans aucun recours contre La Société Organisatrice.

En aucun cas la responsabilité de La Société Organisatrice ne saurait être recherchée en cas de faute ou de négligence, qu'elle qu'elle soit, pouvant être imputée aux fabricants des lots, ou aux distributeurs des lots. De même, La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable des dysfonctionnements, pannes, vices cachés, etc., pouvant affecter lesdits lots.

Aucune action en garantie des vices cachés ou en garantie contractuelle ne pourra être exercée contre La Société Organisatrice du fait de la remise des lots.

Dans de tels cas, une action directe du ou des gagnants devra être exercée directement contre ledit responsable (fabricant ou distributeur).

ARTICLE 9. ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation au Jeu implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité sans conditions ni réserves.

Si l'un des gagnants refuse son lot, le lot ne pourra être redistribué à une autre personne.

Les cas non prévus par ce règlement, ainsi que toutes les contestations, notamment relatives à l'interprétation ou à l'application dudit règlement, relèveront de la décision exclusive de la société BMW France.

En cas de contestation de cette décision, seul le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES (Yvelines) sera compétent pour connaître des litiges qui ne pourraient être tranchés par la société BMW France.

ARTICLE 10. CONSULTATION DU REGLEMENT COMPLET

Le présent règlement est déposé au siège social de la Société Civile Professionnelle « HUISSIERS NORMANDS ASSOCIES (Manche), 1 rue Tourville 02 33 19 03 90, où il peut être obtenu gratuitement sur simple demande.

Le règlement est également consultable depuis le Site Internet www.bmw.fr et sur le Site internet www.mini.fr, sur les pages suivantes https://www.mini.fr/fr_FR/home/accessories/summer.html et <https://www.bmw.fr/fr/topics/offres-et-services/services/accessoires-ete.html>

ARTICLE 11. DROITS DE PROPRIETE INTELECTUELLE

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction, la représentation et l'exploitation de tout ou partie des éléments composant le Jeu sont strictement interdites. Les marques citées ainsi que les visuels utilisés dans le cadre du Jeu sont des marques déposées ou protégés par leurs propriétaires respectifs.

ARTICLE 12. LOI APPLICABLE

Le présent règlement est soumis à la loi française.

Fait à Montigny-le-Bretonneux, le 5 mai 2025.

ANNEXE 1 : Concessionnaires BMW et Partenaires MINI

ENTITE JURIDIQUE	DENOMINATION COMMERCIALE	CODE POSTAL	VILLE
4951	BAYERN BY AUTOSPHERE	40990	MEES
4843	ROYAL SA	38240	MEYLAN
4847	INDIGO	91090	LISSES
4853	GUEUDET 1880 SAINT MERRI	60740	SAINT-MAXIMIN
4867	GARAGE THIREAU	28630	NOGENT LE PHAYE
4877	HESS AUTOMOBILE	25048	BESANCON CEDEX
4878	CHARRIER SA	49302	CHOLET CEDEX
4886	BMS	78200	BUHELAY
4887	ISERAN AUTOMOBILES	73006	CHAMBERY CEDEX
4890	BAYERN BY AUTOSPHERE	30900	NIMES CEDEX 9
4907	AXXIA SA	18230	SAINT DOULCHARD
4908	CAR AVENUE	71105	CHALON SUR SAONE CEDEX
4909	INDIGO	91951	LES ULIS CEDEX B
4910	HELI-DRIVE	63170	AUBIERE
4911	CAR AVENUE	21301	CHENOVE CEDEX
4923	SAS BERNARDINI ET FILS	20503	AJACCIO CEDEX 05
39349	OLIVA MOTOR	66000	PERPIGNAN
4942	ESCAT	12850	ONET LE CHATEAU
4947	FOUREL	26000	VALENCE
4951	BAYERN BY AUTOSPHERE	64100	BAYONNE
4955	EDENAUTO PREMIUM PAU	64230	LESCAR
4956	EDENAUTO PREMIUM	24750	TRÉLISSAC
4977	ENVERGURE CAEN	14120	MONDEVILLE
4986	ENVERGURE AUTO	50000	SAINT LO
4988	AMPLITUDE AUTOMOBILES	37170	CHAMBRAY LES TOURS
4990	LEGRAND SUD AUTO	72016	LE MANS CEDEX 2
5534	L ESPACE BIENVENUE	17300	ROCHEFORT
4890	BAYERN BY AUTOSPHERE	30100	ALES
5402	PAYS DE LOIRE AUTOMOBILES	44800	SAINT HERBLAIN
5403	ALTITUDE 71	71000	SANCE
5404	BY MY CAR NOISY	93130	NOISY LE SEC
5414	BMS LE HAVRE	76060	LE HAVRE
5417	HORIZON NORMANDIE	76021	ROUEN CEDEX
5418	BAYERN BY AUTOSPHERE	86062	POITIERS CEDEX 9
5420	ESPACE H	67460	SOUFFELWEYERSHEIM
5424	BAVARIA MOTORS	83130	LA GARDE
5438	GUEUDET 1880 SAINT MERRI	60200	COMPIEGNE
5439	BAYERN BY AUTOSPHERE	59664	VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
5445	ENVERGURE	17138	PUILBOREAU
5478	ENVERGURE LA ROCHE SUR YON	85000	MOUILLERON LE CAPTIF

5481	ESPACE BERTEAUX SAS	28500	VERNOUILLET
5488	ENVERGURE	61250	VALFRAMBERT
5495	BAYERN BY AUTOSPHERE	33695	MERIGNAC CEDEX
5500	NEUBAUER PLAISIR	78370	PLAISIR
5513	PELRAS S.A	31100	TOULOUSE
5515	J.M.S. AUTOMOBILE	68007	COLMAR CEDEX
5526	BRESSE AUTO SPORT	1440	VIRIAT
5528	AUVERGNE AUTO	15000	AURILLAC
5529	ENVERGURE MEAUX	77100	MAREUIL LES MEAUX
5534	L'ESPACE BIENVENUE	17110	ST GEORGES DE DIDONNE
5537	6EME AVENUE BOURGOIN	38300	BOURGOIN JALLIEU
5538	EDENAUTO	33110	LORMONT
5544	ALTITUDE 38	38200	VIENNE
5546	DUPONT S.A.	45081	ORLEANS CEDEX 2
5547	JPV	83600	FREJUS
5549	FOCH AUTOMOBILES	84918	AVIGNON CEDEX 9
5478	ENVERGURE LES SABLES D'OLONNE	85180	LE CHATEAU D'OLONNE
6648	BAYERN BY AUTOSPHERE	13546	AIX EN PROVENCE CEDEX 4
8118	6EME AVENUE	69485	LYON CEDEX 03
30383	NEUBAUER BOULOGNE	92100	BOULOGNE-BILLANCOURT
5417	HORIZON NORMANDIE	76200	DIEPPE
8540	BY MY CAR 77	77400	SAINT THIBAUT DES VIGNES
4909	FOURNIER SA	91160	BALLAINVILLIERS
4911	CAR AVENUE	21200	BEAUNE
11380	ENVERGURE	51100	REIMS
4923	SAS BERNARDINI ET FILS	20600	FURIANI
11450	GRAND SUD AUTO	13008	MARSEILLE
4947	FOUREL	26200	MONTELIMAR
20427	EDENAUTO PREMIUM BEZIERS	34504	BEZIERS CEDEX
11380	ENVERGURE	51470	SAINT-MEMMIE
4877	HESS AUTOMOBILE	90004	BELFORT
21125	LITTORAL AUTOMOBILES	56000	VANNES
5402	CAP OUEST	44350	GUERANDE
21205	BAYERN BY AUTOSPHERE	59113	SECLIN
5546	ESPACE DUPONT	45200	AMILLY
21901	NEUBAUER DISTRIBUTEUR CHAMBOURCY	78240	CHAMBOURCY
21903	HUCHET SAS	35768	SAINT GREGOIRE CEDEX
21903	HUCHET SAS	35400	SAINT MALO
21125	LATITUDE AUTOMOBILES	56100	LORIENT
22321	CH. POZZI	92300	LEVALLOIS PERRET
11380	ENVERGURE	8000	CHARLEVILLE MEZIERES
23306	BMS	27000	EVREUX
4907	AXXIA SA	36000	CHATEAUROUX
23800	OUEST MOTORS	22950	TREGUEUX

23800	OUEST MOTORS	22300	LANNION
23869	CAR AVENUE	52000	CHAUMONT
25068	HESS AUTOMOBILE	39000	LONS LE SAUNIER
25078	ARAVIS AUTOMOBILES	74330	EPAGNY METZ-TESSY
25068	HESS AUTOMOBILE	39100	FOUCHERANS
26366	HORIZON LA DEFENSE	92000	NANTERRE
4942	ESCAT	81000	ALBI
27727	HESS AUTOMOBILE MULHOUSE	68390	SAUSHEIM
27950	VALMOTORS	59494	PETITE FORET
27951	EQUATION	31676	LABEGE
27951	EQUATION	81100	CASTRES
28075	ALAIN VERNE SA (RA)	69330	MEYZIEU
28150	BMW MINI PARIS	75015	PARIS
28419	GARAGE RAYMOND SA (RA)	47200	MARMANDE
28420	RABAUTE AUTOMOBILES (RA)	9300	VILLENEUVE D'OLMES
28505	SARL AUTO BOURGOGNE VACHER (RA)	71300	MONTCEAU LES MINES
32337	BAYERN AUTO SPORT	59412	COUDEKERQUE BRANCHE CDX
28637	CHAMARAUD SARL (RA)	71600	PARAY LE MONIAL
28695	SARL GARAGE FAVOLINI (RA)	34540	BALARUC LES BAINS
28777	ALTITUDE 42	42000	SAINT ETIENNE
8118	6EME AVENUE	69200	VENISSIEUX
29302	HELI-MOTORS	3700	BELLERIVE SUR ALLIER
6648	BAYERN BY AUTOSPHERE	13300	SALON DE PROVENCE
29302	HELI-MOTORS	3100	MONTLUCON
30288	CAR AVENUE	10430	ROSIÈRES-PRÈS-TROYES
30289	EDENAUTO PREMIUM	47550	BOE
30383	NEUBAUER MIRABEAU	75016	PARIS
6648	BAYERN BY AUTOSPHERE	13700	MARIGNANE
26366	HORIZON PONTOISE	95310	SAINT OUEN L'AUMONE
26366	HORIZON SAINT GRATIEN	95210	SAINT GRATIEN
31359	PANEL FONTAINEBLEAU	77210	SAMOREAU
4907	AXXIA SA	58000	NEVERS
32329	SALEVE AUTOMOBILES	74100	VILLE LA GRAND
20427	EDENAUTO PREMIUM NARBONNE	11100	NARBONNE
20427	EDENAUTO PREMIUM CARCASSONNE	11022	CARCASSONNE
32337	BAYERN AUTO SPORT	62231	COQUELLES
32337	BAYERN AUTO SPORT	62510	ARQUES
4986	ENVERGURE	49072	BEAUCOUZE CEDEX
4986	ENVERGURE	49400	DISTRE
4847	INDIGO JUVISY	91260	JUVISY SUR ORGE
11450	STORE RABATAU	13008	MARSEILLE
21901	NEUBAUER DISTRIB. LE CHESNAY/PARLY II	78150	LE CHESNAY
28150	BMW MINI PARIS VELIZY	78140	VELIZY-VILLACOUBLAY

5495	BAYERN BY AUTOSPHERE	33260	LA TESTE DE BUCH
33778	BAYARD AUTO MOTO	5000	GAP
5424	BAVARIA MOTORS	83190	OLLIIOULES
21125	LATITUDE AUTOMOBILES	29000	QUIMPER
4955	EDENAUTO PREMIUM TARBES	65000	TARBES
41829	BY MY CAR IVRY	94200	IVRY SUR SEINE
35846	GUEUDET 1880 SAINT MERRI	80136	RIVERY
11380	ENVERGURE	2100	SAINT QUENTIN
11380	ENVERGURE	2200	SOISSONS
4988	AMPLITUDE AUTOMOBILES BLOIS	41018	BLOIS CEDEX
35958	LE SPECIALISTE	49070	BEAUCOUZE
36273	ALTITUDE 69 LYON	69009	LYON
33156	AUTO.MEDITERRANEE	34430	SAINT JEAN DE VEDAS
4986	ENVERGURE AUTO	50110	TOURLAVILLE
37934	OUEST AUTOMOBILE	29200	BREST
37934	OUEST AUTOMOBILE	29202	MORLAIX CEDEX
39327	ALTITUDE 69 VILLEFRANCHE	69652	VILLEFRANCHE/SAONE CEDEX
39329	ESPACE H	67502	HAGUENAU CEDEX
5541	CAR AVENUE	54703	PONT A MOUSSON CEDEX
39653	EDENAUTO	19100	BRIVE LA GAILLARDE
5534	L'ESPACE BIENVENUE	16430	CHAMPNIERS
40184	BAYERN AVENUE	6250	MOUGINS
5402	PAYS DE LOIRE AUTOMOBILES	44400	REZE
39653	EDENAUTO	87280	LIMOGES
40353	BY MY CAR	94430	CHENNEVIERES SUR MARNE
40354	NICE PREMIUM MOTORS	6200	NICE
40418	STORE MONACO	98000	MONACO
32870	STATION 7 PREMIUM STORE	13016	MARSEILLE
40611	CAR PREMIUM ARRAS BEAURAINS	62217	BEAURAINS
32337	BAYERN AUTO SPORT	62360	SAINT LEONARD
41829	BY MY CAR RIVOLI	75012	PARIS
43543	CAR PREMIUM 62	62400	BETHUNE
5478	ENVERGURE NIORT	79000	NIORT
44690	CAR PREMIUM 59	59187	DECHY
5438	GUEUDET 1880 SAINT MERRI	60000	BEAUVAIS
4877	HESS AUTOMOBILE	25300	PONTARLIER
28777	ALTITUDE 42 ROANNE (RA)	42124	LE COTEAU CEDEX
46992	EVOLUTION AUTOMOBILE (RA)	31390	CARBONNE
32329	HERMONE AUTOMOBILE	74200	ANTHY SUR LEMAN
48492	SALEVE AUTOMOBILES	74100	VETRAZ MONTHOUX
25078	ARAVIS AUTOMOBILES	74400	DOMANCY
4951	BAYERN BY AUTOSPHERE	40090	SAINT AVIT
4955	EDENAUTO PREMIUM AUCH	32000	AUCH

36276	ALTITUDE 69	69760	LIMONEST
27951	EQUATION	82000	MONTAUBAN
5478	ENVERGURE LA ROCHE SUR YON	85300	CHALLANS
21903	HUCHET	53000	LAVAL
4849	PANEL MELUN	77240	VERT ST DENIS
40503	PANEL AUXERRE	89000	AUXERRE
40503	PANEL SENS	89100	SENS

«Ticket d'Or»

Avenant modificatif au règlement JEU CONCOURS AVEC OBLIGATION D'ACHAT «Ticket d'Or»

Le présent avenant a pour objectif de modifier l'article 4 du présent règlement. Seul cet article est modifié, le reste du règlement reste inchangé.

L'article 4 est modifié comme suit :

DEROULEMENT DU JEU

Chaque participant remplissant les conditions visées à l'article 3 ci-dessus pourra valablement participer au Jeu.

Pour que sa participation soit prise en compte, chaque participant devra :

1. Etre muni d'une facturation de la concession aussi bien pour l'achat d'un Accessoire, d'une révision, de l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion, et peu importe le montant de la facture, durant la période du Jeu.
2. Le Point de vente proposera au participant un ticket. Le participant devra choisir un ticket de la marque BMW ou MINI. L'identification du participant et la vérification de sa facture d'achat nominative seront obligatoires pour la remise par les Points de vente du ticket.
3. Le participant devra gratter son ticket pour découvrir sa dotation conformément à l'article 6 du présent règlement.

Le reste de l'article reste inchangé. Seule cette mention a été amendée.

Fait à Coutances

le 18 Juillet 2025 et conservés en mes Minutes

